

Retraite anticipée et fin de carrière dans la fonction publique : les fondamentaux

Une journée pour construire des stratégies de fin de carrière juridiquement sûres : départs anticipés, retraite progressive, rupture conventionnelle et droits au chômage, cumul emploi-retraite. Chaque participant repart avec une grille d'analyse applicable aux situations individuelles de ses agents.



DURÉE
1 jour · 7 h



FORMAT
Distanciel



NIVEAU
Fondamentaux



SECTEUR
Secteur public

OBJECTIFS

- 1 Identifier les dispositifs de départ anticipé ouverts à un agent public et vérifier leurs conditions d'accès
- 2 Mettre en œuvre la retraite progressive dans la fonction publique et en mesurer l'incidence sur la pension
- 3 Articuler rupture conventionnelle, indemnité spécifique et droits à l'allocation chômage à la charge de l'employeur public
- 4 Appliquer les règles du cumul emploi-retraite et mobiliser le compte épargne-temps en fin de carrière
- 5 Comparer plusieurs scénarios de départ et formuler une recommandation argumentée à l'agent

PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaires et responsables RH, conseillers mobilité-carrière, conseillers en évolution professionnelle, agents préparant leur départ : tous versants de la fonction publique.

PRÉREQUIS

Connaissance de base du régime de retraite applicable (CNRACL ou régime des pensions de l'État).

PROGRAMME

1 Panorama des départs anticipés après la réforme de 2023

- Cartographier les dispositifs : carrière longue, handicap, catégorie active, invalidité
- Vérifier les bornes d'âge de début d'activité et les trimestres réputés cotisés du dispositif carrière longue
- Identifier les conditions du départ anticipé des agents en situation de handicap
- Repérer les dispositifs en extinction et les droits conservés à ce titre

2 La retraite progressive dans la fonction publique

- Vérifier les conditions d'accès ouvertes aux fonctionnaires depuis la réforme de 2023
- Articuler temps partiel autorisé et fraction de pension servie
- Mesurer l'incidence du dispositif sur le calcul de la pension définitive
- Instruire la demande côté employeur : autorisation de temps partiel, motifs de refus, formalisation

3 Rupture conventionnelle et droits au chômage

- Conduire la procédure de rupture conventionnelle issue de la loi du 6 août 2019 : entretiens, convention, délai de rétractation
- Calculer l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle entre montant plancher et montant plafond
- Anticiper les droits à l'allocation chômage et le régime d'auto-assurance de l'employeur public
- Sécuriser l'articulation entre rupture conventionnelle et proximité de l'âge d'ouverture des droits à pension

Retraite anticipée et fin de carrière dans la fonction publique : les fondamentaux

PROGRAMME

SUITE

4 Cumul emploi-retraite et leviers complémentaires

- Distinguer cumul intégral et cumul plafonné selon la situation de l'agent
- Appliquer l'acquisition de nouveaux droits à pension ouverte par la réforme de 2023
- Mobiliser le compte épargne-temps en fin de carrière : utilisation, indemnisation, transfert
- Repérer les incidences du cumul sur la pension et sur la nouvelle activité, publique ou privée

5 Atelier : construire une stratégie de départ

- Comparer plusieurs dates et dispositifs de départ pour un même agent à partir d'une grille d'analyse
- Chiffrer les écarts de pension entre les scénarios étudiés
- Formuler une recommandation écrite et traçable, dans les limites du rôle de l'employeur
- Restitution collective et analyse des situations proposées par les participants

LES POINTS FORTS

- ✓ Formation conçue et animée par un avocat exerçant en droit de la fonction publique
- ✓ Grille d'analyse des scénarios de départ remise aux participants et utilisée en atelier
- ✓ Traitement conjoint de la retraite et du chômage des agents publics, rarement abordés ensemble
- ✓ Réponses individualisées sur les situations anonymisées apportées par les participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques ciblés fondés sur les textes en vigueur
- ✓ Démonstrations chiffrées et simulations commentées
- ✓ Atelier de comparaison de scénarios en sous-groupes
- ✓ Questions-réponses sur les situations des participants
- ✓ Support et grille d'analyse remis à chaque participant

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 10 questions, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.